COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 6 Décembre 2018

Nombre de conseillers : 13

Présents : 10 Votants : 10

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 6 Décembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 29 Novembre 2018

Présents: M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, Mme Florence BRIERE, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Wilfried ROLLET, M. Marc FERLAY, M. Sébastien BALMONT.

Absents excusés: Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h36

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant une demande de subvention de l'Association Roannaise Pour l'Apprentissage.

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité le versement de cette subvention.

Délibération adoptée à l'unanimité

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION SOLIDAIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS

Messieurs Marc GOUTAGNY et Jean CAMY sont venus présenter l'association Solidair-Aidants et leur projet au Conseil Municipal.

Solidair-Aidants est une jeune association créée en janvier 2018 dont le siège est à Duerne et qui regroupe d'autres associations des Monts du Lyonnais.

Elle a pour but d'aider les malades atteints de maladies dégénératives du cerveau et leurs aidants.

Leur projet de colocation en responsabilité partagée pour des personnes âgées en perte d'autonomie pourrait s'inscrire dans celui du nouveau quartier de Duerne.

Ils souhaiteraient mettre en place une structure en rez-de-chaussée de 7 à 8 logements en location pour des personnes des Monts du Lyonnais qui ne sont plus autonomes.

Leur besoin serait de 8 chambres indépendantes de 20 m2 avec douche, toilettes et point de chauffe ; un espace commun de 40 m2 ; une cuisine ouverte ; une laverie ; un jardin accessible le tout en cœur de village.

Les résidents seront pris en charge 24h/24 par 5 professionnels à temps plein et leurs familles.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal ce qu'il pense du projet.

Réponse : A priori positif du conseil

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

Le bâtiment des primaires a bien avancé et devrait être opérationnel pour la rentrée des vacances scolaires de février 2019.

Le bâtiment neuf avance. Un test d'étanchéité aura lieu le 12 décembre 2018 et un test en caméra thermique aura lieu le 13 décembre 2018 pour vérifier l'isolation.

Les panneaux photovoltaïques sont posés.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE l'ECOLE

Un avenant à valider :

Lot 5 – entreprise CHARDON : fourniture et pose tablettes 3 plis : 760 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité

CONTRAT D'ASSURANCES

Un audit des garanties et des tarifs a été fait auprès de 32 communes de la CCMDL.

14 communes ont renégocié collectivement leurs contrats d'assurance.

Le tarif est moins cher et les risques sont mieux couverts pour la commune.

En 2018, le coût annuel des assurances auprès de GROUPAMA était de 9237.01 € TTC.

En 2019, le coût annuel sera de 4368.94 € TTC et les prestataires seront GROUPAMA et SMACL.

Soit une économie de 4868.07 € TTC.

POINT SUR LE PLU

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil que la réunion du mardi 20 Novembre 2018 avec les Personnes Publiques Associées a permis d'obtenir leur aval sur une phase d'étape nécessaire pour avancer. Une réunion publique sera organisée en février 2019.

ADRESSAGE - NOUVEAU NOM DE RUES

Monsieur Benoit VERNAISON rappelle aux membres du Conseil la nécessité de mettre des noms de rues en campagne en prévision du raccordement à la fibre.

Il présente pour être voté les 45 noms de chemins communaux et le nom des chemins ruraux. Le principe général étant que le nom correspond au dernier hameau desservi en partant du bourg. Une réunion publique sera organisée.

Délibération adoptée à l'unanimité

ACQUISITION TERRAIN ATTENANT A LA CAVE DES COURTINES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Monsieur et Madame PIEGAY Jean-Pierre accepte de céder à la commune le terrain attenant à l'ancienne cave fromagère située aux Courtines.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'acte notarié correspondant à l'acquisition du terrain de 3531 m2 attenant à la parcelle C93 pour un montant de 1 100 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

AVENANT ET PARTICIPATION 2019 A LA CONVENTION CONSEIL EN DROIT DES COLLECTIVITÉS DU CDG69

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la Convention passée avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour une mission d'assistance juridique.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un projet d'avenant établi par le Centre de Gestion, précisant que la participation financière due à compter du 1er janvier 2019 sera de 719 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant à intervenir entre les deux parties.

Délibération adoptée à l'unanimité

OXYRIA: MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition tarifaire du bureau d'études OXYRIA concernant une mission d'assistance pour désigner un maître d'œuvre pour les travaux de réparation et de sécurisation de l'Église. Cette mission s'élève à 4200 € HT.

Différentes études seront réalisées. Le clocher sera étudié pour éventuellement mettre un clocheton. Les travaux ne débuteront pas avant 2020. L'Église restera donc fermée jusqu'en 2020.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'acte d'engagement.

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2018 :

CHAPITRE	SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
2313	Opération 221 - Regroupement des écoles	- 900 €	
2313	Opération 220 - Aménagement cœur du village		+ 900 €
	TOTAUX	900€	900 €

Délibération adoptée à l'unanimité

PROJET D'EXPÉRIMENTATION DE FUSION LOCALE ENTRE LE PÔLE EMPLOI ET LES MISSIONS LOCALES VOLONTAIRES

Monsieur le Maire lit à l'assemblée le courrier reçu de la Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais concernant le souhait de l'État de fusionner les Misions Locales et le Pôle Emploi.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer concernant cette démarche.

Le Conseil Municipal exprime à l'unanimité son refus de fusion des Missions Locales au sein de Pôle Emploi.

RAPPORT SUR L'EAU ANALYSÉE LE 22/10/2018

Madame Sophie RODIER informe les membres du Conseil sur le fait que l'eau des Courtines reste non potable.

RAPPORT ACTIVITÉ 2016 DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport du Département du Rhône.

Il ressort des statistiques que la Bibliothèque de Duerne est bien tenue.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES

Madame Florence BRIERE présente les grandes lignes du réseau des bibliothèques appelé ComMonLy dont l'inauguration aura lieu le 14 décembre 2018 à la Salle Marius Deal de Duerne.

Mise en place d'un logiciel commun pour l'échange de livres.

Une carte valable dans toutes les bibliothèques du réseau.

Madame Florence BRIERE présente l'Annexe 2 du Règlement intérieur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il valide l'Annexe 2 du Règlement intérieur et s'il l'autorise à le signer.

Délibération adoptée à l'unanimité

RAPPORT - RESTITUTION DE LA 10ème ENQUETE SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DES MONTS DU LYONNAIS

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

<u>DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA CLASSE DÉCOUVERTE DES ELEVES DE CM DE L'ÉCOLE DES</u> COURTINES

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil avoir été sollicité par Madame Sandrine MADRID pour obtenir une aide financière pour le transport, lors du voyage en classe découverte à VERRIERE EN FOREZ des élèves de CM. Le Conseil décide d'attribuer une aide financière de 1000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Monsieur Bertrand CHAMBE informe le Conseil que la Commission Tourisme a validé les statuts de l'OTI dont la prise d'effet sera le 1^{er} janvier 2019.
- Monsieur Bertrand CHAMBE présente au Conseil les nouveaux panneaux VTT décidés en Commission Tourisme.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Patrick HERRERO informe le Conseil des démarches mises en œuvre par le Syder à propos des IRVE (Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques). 2 de ces installations avaient été envisagées par la communauté de communes (une rapide et une lente), mais au vu des tarifs, ce sont finalement 4 IRVE qui seront installées. Pour l'instant une à Montrottier et une à St Symphorien sur Coise, la décision pour les 2 autres sera prise rapidement.
- Monsieur le Maire précise au Conseil que la MJ sera fermée tout le mois de décembre 2018 pour cause de désordres (ménage pas fait et présence d'alcool).
- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Inauguration du réseau bibliothèque de la CCMDL aura lieu le vendredi 14 Décembre 2018 à la Salle Marius Deal.
- Lors du Conseil Municipal du 4 octobre 2018, Monsieur le Maire a fait état de la demande de Monsieur Marc FERLAY pour être épaulé au Groupement des 4 Cantons et de désigner un délégué supplémentaire. Madame Florence BRIERE s'est proposée pour aider et participer à cette grande manifestation de nos Monts du Lyonnais.

- La distribution des sacs poubelles aura lieu :
 - Samedi 15 Décembre 2018 de 9h à 12h au caveau de la Mairie.
 La permanence sera tenue par : Marie-Dominique CHEVRON,
 Sébastien BALMONT, Benoit VERNAISON.
 - Samedi 19 Janvier 2019 de 9h à 12h au caveau de la Mairie
 La permanence sera tenue par : Florence BRIERE, Bertrand
 CHAMBE, Marc FERLAY
- Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 12 Janvier 2019 à 10h00 à la Salle des fêtes

La séance est levée à 23h22

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 10 Janvier 2019 à 20h30